



Rapport Sommaire

Concernant le présent accident ou incident grave, une enquête sommaire a été conduite selon les articles 45 et 46 de l'ordonnance sur les enquêtes de sécurité en cas d'incident dans le domaine des transports (OEIT). L'objectif du présent rapport est de tirer des leçons de l'incident.

Aéronef	PA-18 „150“	HB-PMN
Exploitant	Association Snow Fish, case postale 201, 1095 Lutry	
Propriétaire	Association Snow Fish, case postale 201, 1095 Lutry	

Pilote	Citoyen suisse, année de naissance 1964			
Licence	de pilote privé (avion) PPL(A)			
Heures de vol	Total	1017 h	au cours des derniers 90 jours	7:32 h
	sur le type en cause	703 h	au cours des derniers 90 jours	7:32 h

Lieu	Glacier de la Rosablanche/VS		
Coordonnées	594 022 / 102 117	Altitude	3030 m/M
Date et heure	6 avril 2015, 15 h 04 (LT = UTC + 2 h) Toutes les heures sont indiquées en heure locale		

Type d'utilisation	VFR, privé
Phase du vol	Décollage
Nature de l'accident	Perte de contrôle

Dommages aux personnes	Equipage	Passagers	Autres
Grièvement blessé	0	0	0
Indemne/légèrement blessé	1	1	-

Dommages à l'aéronef Train droit, ski droit, aile droite, profondeur droite endommagées.

Autres dommages Aucun

Déroulement

Après 3 séries de 3 atterrissages et décollages sur des places différentes sur le glacier de la Rosablanche, le pilote a choisi de se poser en bas à gauche dans la pente forte. Le premier atterrissage/décollage c'est bien passé. Au deuxième atterrissage, le pilote n'est pas parvenu au sommet de la trace, et il a tenté de tourner trop tard – il est resté bloqué avec le nez face à la pente. Le pilote a coupé le moteur et il a tourné l'avion à la main de 90°, le nez à peu près perpendiculaire à la pente. Pendant cette manœuvre, le ski arrière s'est mis de travers, et le pilote ne l'a pas redressé.

Après une pause, le pilote et le passager se sont à nouveau installés dans le cockpit et ont démarré le moteur. Pour se mettre rapidement face à la pente, le pilote a mis du palonnier à gauche dès la mise "plein gaz". L'avion est bien parti de la place à l'arrêt, et dès qu'il était face à la pente, le pilote a voulu redresser la trajectoire, il a mis du palonnier à droite, mais n'a pas pu stopper la rotation à gauche. Le pilote a coupé les gaz, l'avion a continué le virage à gauche, le ski droite a enfourné, puis le train droit a cédé, l'aile droite a touché la neige. L'avion a ralenti fortement, puis le nez s'est planté dans la neige, et s'est immobilisé à env. 60° de l'horizontale et 20° vers la droite. La passagère et le pilote ont pu sortir de l'avion, sans blessure. Ils n'avaient pas de réseau GSM, et le pilote a pu joindre un autre avion par radio pour qu'il envoie un hélicoptère pour les rapatrier. Le pilote a pu alerter la REGA seulement à 18 h 05, après avoir été rapatrié à Sion en hélicoptère.

Payerne, 16 avril 2015

Service suisse d'enquête de sécurité

